

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Repentigny, le 30 mars 2012

Règlement à l'amiable du litige entre CT-Paiement inc. et Global Payment Direct inc.

CT-Paiement inc., est heureuse d'annoncer le règlement du différend qui l'opposait à Global Payment Direct inc. devant la Cour supérieure du Québec. Ce règlement constitue une étape importante du processus de restructuration entrepris par CT-Paiement inc. dans la cadre de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. En plus de consolider les relations d'affaires entre les deux sociétés, les parties ont signées une entente de collaboration à long terme qui assurera la valorisation financière de la société et l'implantation de stratégies de développement d'affaires importantes tant au Canada qu'aux États-Unis.

Monsieur Denis Savard, Président et Chef de la direction de CT-Paiement se dit heureux du dénouement favorable de ce litige. L'entente en place constitue un catalyseur de croissance d'affaires à long terme pour CT-Paiement et démontre la réalisation de gestes concrets permettant d'assurer la pérennité commerciale de la société tout en sécurisant ses employés, ses clients et fournisseur.

À propos de CT-Paiement inc. :

CT-Paiement est la plus grande société de traitement de paiement par cartes de crédit et de débit totalement indépendante des institutions financières canadiennes et des acquéreurs. En tant que membre Interac[™] et acquéreur de débit, CT-Paiement est exclusivement dédiée à servir les intérêts des entreprises publiques et / ou privés pour leurs besoins de paiement électronique. Pour plus d'informations, visitez le site www.ct-payment.com

-30-

Information média :

Denis Robert
Vice-président et chef des opérations
CT-Paiement inc.